

<http://porte-normandie-lyc.spip.ac-rouen.fr/spip.php?article1507>



# Réalisation d'autotests antigéniques au sein de l'établissement

- Actualité - A la une -

Publication date: lundi 3 mai 2021


---

Copyright © Lycée Porte de Normandie - Tous droits réservés


---

Trouvez ci-dessous :



 Note explicative relative aux modalités de mise en oeuvre de réalisation des autotests au sein de l'établissement et de la portée de mon consentement




 le formulaire de consentement à destination des responsables légaux ou des élèves majeurs

Ce document est distribué en format papier aux élèves au fur et à mesure de leur retour au lycée. Vous n'avez rien à faire si vous ne souhaitez pas que votre enfant soit convoqué pour effectuer ces tests. Si au contraire, vous consentez à cette action, votre signature est indispensable.

\* Vous pouvez aussi envoyer le document par mail si votre enfant est actuellement en stage ou en télé-enseignement : [0270042z@ac-normandie.fr](mailto:0270042z@ac-normandie.fr)

\* Sinon, l'élève peut remettre le formulaire à l'infirmerie



 autotests : les réponses aux questions